

LE GRAND PERIGUEUX
1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

DELIBERATION DD2021_080

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	38
Votants	56
Pouvoirs	18

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 4 juin 2021

LE 12 juin 2021, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

SÉJOURS ÉTÉ 2021 ET VACANCES APPRENANTES DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

PRESENTS :

M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. CURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, M. LECOMTE, M. PROTANO, Mme SALINIER, Mme SALOMON, M. TALLET, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, M. DENIS, M. MOTARD, M. GUILLEMET, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, M. FALLOUS, Mme ESCLAFFER, M. GUILLEMOT, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BOURGEOIS, M. CADET, Mme COURAULT, Mme FRANCESINI, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. VADILLO

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme BOUCAUD, M. CIPIERRE, M. COLBAC, Mme LABAILS, M. LARENAUDIE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. REYNET, Mme FAURE, M. DUCENE, Mme ROUX, M. MALLET, Mme TOULAT, M. VIROL, M. SERRE, Mme DUPEYRAT, M. JAUBERTIE, M. PIERRE NADAL, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. LAVITOLA, Mme MASSOUBRE-MAREILAUD, M. CHAPOUL, Mme REYS

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à M. AUZOU
M. LACOSTE donne pouvoir à M. MARTY
M. LE MAO donne pouvoir à M. LAGUIONIE
M. MOISSAT donne pouvoir à M. PROTANO
Mme KERGOAT donne pouvoir à M. LECOMTE
M. LEGAY donne pouvoir à M. AUZOU
Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU
Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
M. PARVAUD donne pouvoir à M. BIDAUD
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER
Mme SARLANDE donne pouvoir à M. CADET
M. BARROUX donne pouvoir à Mme COURAULT
M. CAREME donne pouvoir à Mme COURAULT
Mme LANDON donne pouvoir à Mme GONTHIER
Mme MARCHAND donne pouvoir à M. BOURGEOIS
M. AMELIN donne pouvoir à Mme DUPUY
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme FRANCESINI
M. PALEM donne pouvoir à M. SUDREAU

SÉJOURS ÉTÉ 2021 ET VACANCES APPRENANTES DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que le Grand Périgueux s'est doté de la compétence Enfance au 1^{er} janvier 2017, s'engageant ainsi auprès des enfants et des familles du territoire.

Qu'au fil du temps, la variété des types de loisirs proposés s'est accrue.

Que les 13 accueils gérés par l'agglomération offrent donc désormais la possibilité aux enfants accueillis de profiter de séjours de 2 à 4 nuits sur ou en dehors du territoire intercommunal en fonction de leur âge et des projets choisis, favorisant ainsi le partage, l'entraide et l'apprentissage de la citoyenneté.

Que le contexte sanitaire limite, cet été encore, ces propositions de séjours.

Qu'en parallèle, le confinement a également éloigné pendant plusieurs semaines les enfants de l'école, lieu de rencontres, de socialisation et d'apprentissage.

Considérant qu'en 2020, afin de répondre à ces problématiques particulières, le Grand Périgueux s'est inscrit dans le dispositif « colos apprenantes ». 5 séjours ont pu être organisés dans une certaine urgence et soutenu financièrement par l'État.

Que ce dispositif est reconduit cet été 2021 .

Que l'objectif est bien de permettre particulièrement aux enfants les moins favorisés de retrouver du lien social en partant en vacances en dehors de leur cadre habituel mais aussi de renouer avec les apprentissages par le biais d'activités ludiques et éducatives.

Que le Grand Périgueux propose 15 séjours « colos apprenantes » cette année.

Considérant que du fait du contexte sanitaire, les propositions de « regroupements » de ces séjours s'organisent par territoires géographiques permettant également de faire des propositions pour l'ensemble des 13 ALSH.

Qu'afin de répondre au cahier des charges de ce dispositif, notamment en terme de public prioritaire, il s'agit de 15 séjours de 16 enfants maximum à destination des enfants de 6 à 14 ans.

Que les ALSH de Coulounieix-Chamiers (Jean Sigalas) et Savignac les Eglises (St Privat) sont spécifiquement équipés de tentes d'hébergement et de restauration adossés aux infrastructures et équipements des sites : piscines, cuisines pédagogiques, locaux.

- Coulounieix-Chamiers :

3 séjours sont proposés pour l'ALSH Jean Sigalas accueillant en partie le public issu des « quartiers politiques de la ville ».

- Du 19 au 23 juillet, destiné à des enfants de 7 à 10 ans, s'articulant autour du dispositif « j'apprends à nager » organisé à Sorge. L'hébergement sera situé au VVF et les activités nautiques à la piscine de Sorge. En compléments, des activités de pleine nature et découverte de l'environnement.

- Du 26 au 30 juillet, destiné à des enfants de 6 à 8 ans sur le thème " la culture de la nature" à Savignac, avec la venue d'intervenants culturels autour de la découverte de la nature.
- Enfin, le troisième séjour à destination des 10 à 14 ans autour du thème « culture et Compagnie » à Coulounieix Chamiers. Activités liées à la musique et aux pratiques urbaines (rap, slam, graf) ainsi qu'aux pratiques électroniques.

Ces 3 séjours sont encadrés par les animateurs des ALSH et par des intervenants proposés par l'agence culturelle, des associations locales et des maîtres-nageurs du Grand Périgueux.

- **Boulazac** :

Dans la même logique que pour Coulounieix-Chamiers, l'ALSH de Boulazac accueillant des enfants de quartiers prioritaires, deux séjours sont proposés :

- Un séjour du 26 au 30 juillet pour des enfants âgés de 8 à 10 ans autour du thème « sport et culture » sur le site de la base départementale de Rouffiac. Des disciplines sportives seront proposés aux enfants permettant d'éveiller leur curiosité et d'acquérir davantage de confiance en eux, d'entraide, de concentration, de coopération. En parallèle, des visites organisées avec l'office du tourisme, des courses d'orientation permettant de développer les repères spatio-temporels.
- Un second séjour du 16 au 20 août, pour les enfants de 6 à 7 ans, au sein de l'ALSH de St Privat, dédié aux arts du cirque. Une compagnie sera présente en immersion complète avec les enfants et les moments d'échanges et de création et d'initiation circasiennes seront entrecoupés de sensibilisation à l'environnement ainsi qu'à des activités nautiques au sein de la piscine de l'ALSH.

- **Bassillac et Auberoche** :

2 projets sont envisagés :

- Le premier du 19 au 23 juillet se déroulera aux abords de Brantôme à la découverte du patrimoine et de l'histoire. De nombreuses visites et ateliers « pratiques » permettront aux enfants de se familiariser avec des notions historiques et géologiques. De nombreux intervenants professionnels culturels et historiques viendront compléter les propositions de l'office du tourisme.
- Le second séjour du 26 au 30 juillet, valorisera les notions de coopération, d'entraide, d'efforts collectifs et de rencontre de l'autre, grâce à une itinérance à vélo permettant de rejoindre différents accueils de loisirs. Les notions de mécanique (motricité, compréhension de fonctionnement d'engrenage...) mais également un lien fort à l'environnement et aux cheminements doux seront les apprentissages structurels de ce séjour.

- **Atur et St Laurent Sur Manoire** :

- Un premier séjour du 9 au 13 août proposé aux enfants de 6 à 12 ans autour des percussions et du spectacle. L'association Tin tam art initiera les enfants aux techniques de percussions sur différents instruments mais sera porteuse de notion d'écoute de l'autre, de respect des rythmes, de lecture auditives et visuelles, de coordination, de concentration...

Une représentation musicale sera organisée en soirée pour les spectateurs avant de devenir acteurs de leur propre prestation. Des activités de pleine nature (escalade, tir à l'arc et baignade) permettront de mettre en œuvre les mêmes apprentissages mais de manière différente.

-
- Un second séjour organisé du 16 au 20 août se déroulera au sein du centre équestre de Campagne, où les enfants de 8 à 11 ans seront complètement immergés dans « la vie aux écuries ». Ce sont des ateliers en lien avec les équidés permettant de prendre confiance en soi, de développer des compétences d'écoute, d'agilité et de motricité, de sensibilisation au milieu naturel mais également des activités d'orientation et d'écriture car un journal de bord sera coécrit tout au long du séjour.

- Les adolescents de Boulazac Isle Manoire et de Bassillac et Auberoche :

- Du 16 au 20 août, c'est le public des adolescents qui est ciblé pour une proposition de séjour itinérant à vélo et d'activités de pleine nature. Ce public friand de sensations devra coopérer, s'écouter et s'entraider pour avancer dans leur parcours pour lequel ils auront travaillé à l'élaboration de leur trajet, de leur rythme, de leur menu...
Des activités de sensibilisation à la nature leur seront proposées y compris en activités nocturnes, notamment par le biais de la fédération de pêche et de l'association des enfants du pays de Beleyme.

- Saint Amand de Vergt, Val de Louyre et Caudeau et Chalagnac :

- Du 26 au 30 juillet, un séjour est proposé à un groupe d'enfants de 7 à 10 ans, à Sorges, autour du dispositif « j'apprends à nager » et culture-astronomie. Les enfants de ce territoire ne pouvant pas bénéficier cet été du plan d'eau de Neufont et les activités scolaires piscine ayant été suspendues, il est proposé un projet aquatique et un projet astronomie. Pour l'encadrement des activités, les associations du FLEP (astronomie), des Francas, les enfants du pays de Beleyme pour les activités culturelles et le service des piscines du grand Périgueux pour le projet « j'apprends à nager » sont sollicités.

- Chancelade et Razac sur l'Isle :

Afin que les enfants les moins favorisés de l'ouest du territoire puissent bénéficier de ces séjours, 2 projets sont proposés du 19 au 23 juillet.

- Le premier à destination d'enfants de 8 à 10 ans, autour des activités artistiques (photographie, découvertes d'artistes peintres...) et visites culturelles patrimoniales. L'office de tourisme permettra la découverte du patrimoine périgourdin de manière ludique et une étudiante en histoire de l'art interviendra quotidiennement pour faire découvrir un artiste, son art et sa technique.
- Le second pour les 11-14 ans autour du thème «activités de pleine nature», avec l'intervention de l'IREPS concernant les découvertes de la faune et de la flore, et d'associations locales (club de canoë de Marsac, All Board Family...) pour les activités physiques et sportives en vue de valoriser des valeurs de dépassement de soi, de respect de son corps, des valeurs fortes du sport telles que la cohésion de groupe, l'entraide, la concertation, la concentration, la polyvalence...

- Savignac et Chateau l'Evêque :

Pour les enfants du canton, 2 séjours sont proposés.

- Le premier du 19 au 23 juillet où les enfants de 9 à 11 ans évolueront de « l'âge de pierre au numérique ». Des activités d'archéologie, de cultures urbaines... se mêleront permettant aux enfants de re-découvrir des notions d'histoire et de technologie apprises à l'école et révisées de manière ludique et collective. L'agence culturelle met à disposition plusieurs professionnels sur les notions historiques et les associations locales telles que Double H et les Francas porteront les fondements du numérique.
- Un second séjour du 16 au 20 août pour les enfants de 6 à 10 ans découvrirons les notions de l'équitation et de respect des animaux au sein du centre équestre d'Antonne. Des activités d'orientation, de sensibilisation à l'environnement seront chaque jour mise en œuvre.

Considérant que ce sont ainsi 15 séjours, permettant à 240 enfants de l'agglomération de bénéficier des « colos apprenantes », qui sont proposés .

Que comme en 2020, l'ambition première est de faire bénéficier les enfants les plus en difficulté sociale et scolaire par le biais d'une gratuité pour les revenus les plus bas et d'une tarification très incitative pour les autres.

TARIFICATION UNIQUE SÉJOURS VACANCES APPRENANTES						
0-400€	401-622€	623-800€	801-1000€	1001-1250€	1251-1500€	1501€ et plus
0,00€	0,00€	40,00€	50,00€	65,00€	80,00€	100,00€

Qu'ils restent néanmoins ouverts à tous. Les mixités (sociale et de genres) étant effectivement recherchées afin de permettre à chacun de s'ouvrir aux autres et d'accepter les différences et en cohérence avec le projet éducatif du Grand Périgueux.

DÉPENSES COLOS APPRENANTES	Fonctionnement	37 617 euros
	Personnel et autres charges	82 150,30 euros
	TOTAL	119 767,30 euros

RECETTES COLOS APPRENANTES	Familles	3 475 euros
	Etat	96 000 euros
	Grand Périgueux	20 292,30 euros
	TOTAL	119 767,30 euros

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'approuver l'organisation de séjours pour les ALSH du Grand Périgueux tel que présentés ci dessus, dans le cadre du dispositif des « colos apprenantes »,
- Fixe les tarifs des séjours comme indiqués ci dessus,
- Sollicite le financement de l'État à hauteur de 400€ par enfant et autorise le Président à signer les documents utiles.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 25/06/2021	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 25/06/2021	Périgueux, le 25/06/2021
	Le Président, Jacques AUZOU

